

 **SNRL**  
SYNDICAT NATIONAL DES RADIOS LIBRES

**2016**  
*au Pays  
Basque*

**12<sup>E</sup> CONGRÈS - BIARRITZ**  
**16 • 17 • 18 NOV 2016**

**LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DES RADIOS LIBRES**  
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, IDENTITÉS CULTURELLES,  
ENJEUX ET RESPONSABILITÉS DES MÉDIAS



# Sommaire

**PAGE 3 | ÉDITO**

**PAGE 5 | AGENDA**

**PAGE 6 | JOUR 1 - MERCREDI 16 NOVEMBRE**

**PAGE 10 | JOUR 2 - JEUDI 17 NOVEMBRE**

**PAGE 18 | JOUR 3 - VENDREDI 18 NOVEMBRE**

**PAGE 22 | INFOS PRATIQUES**

*Que les équipes des radios, les élus, et tous les partenaires du Pays Basque soient infiniment remerciés pour cet accueil, avec cette compétence et cette amitié qui vous caractérisent si bien et qui, nous le savons déjà, resteront gravés à jamais dans le cœur des participants.*

# Édito

## ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, IDENTITÉS CULTURELLES PARTAGÉES : LES RADIOS LIBRES EN PREMIÈRE LIGNE.

À l'heure où le pays doit choisir une voie, utile à son unité et son apaisement, après les crimes de masse que nous avons connus, à l'heure où l'on constate le délitement des identités et du lien social, l'ignorance de ce qui fait société apparaît comme un facteur de troubles. Au même moment, nous assistons à de honteuses péripéties médiatiques, qui, pour insignifiantes qu'elles soient, renforcent incontestablement le fossé entre les citoyens et les médias.

### LES RADIOS LOCALES N'ACCEPTENT PAS DE BAISSER LES BRAS

Il nous semble urgent que les médias jouent à nouveau le rôle d'éducation populaire et d'incitation au vivre ensemble qui leur avait été naturellement assigné par la puissance publique au sortir de la guerre. Nous allons faire mieux : nous souhaitons mettre un coup de projecteur sur celui des radios associatives dans leur dimension territoriale, dans leur programmation de découverte, dans leur conception de l'information de proximité.

### MODERNITÉ DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Et si c'était le moment de renouveler, de moderniser, de se réapproprier la notion d'éducation populaire ? N'est-ce pas motivant et séduisant que de donner du sens à nos métiers et à nos entreprises ? Les radios libres ont toujours défendu l'idée que les médias avaient un rôle d'éducation à la citoyenneté, intrinsèquement à la mission que le législateur leur a assigné.

Un cadre législatif et réglementaire donne les moyens de cette ambition : l'article 29 de la Loi sur la liberté de communication -qui fête cette année ses trente ans-, les cahiers des charges des médias de l'audiovisuel, la « police du contenu » et les responsabilités liées à la liberté d'expression qui relèvent d'une part du régulateur au travers de la Loi de 1986 et d'autre part du juge au travers de

la Loi de 1881 et du Code Pénal. Cela constitue un ensemble politique qui permet de responsabiliser les médias, y compris sur internet avec la réforme de la Loi sur la Liberté de la presse.

### DEUX MILLIONS D'AUDITEURS, DES MILLIERS D'ACTEURS

Tous les jours, deux millions d'auditeurs écoutent une radio locale associative presque deux heures d'affilée. Chaque année, on estime que cent vingt mille invités sont accueillis dans le studio d'une radio locale associative. En trois décennies, plus de trois cent mille bénévoles ont animé une plage régulière sur une grille de programmation locale, transmettant leur passion « comme des pros ». Pour eux, comme pour les trois mille professionnels salariés, animateurs, techniciens, journalistes, la radio associative est une école de la création permanente et de la rigueur, une école de l'expression et de la voix, une école de la transmission culturelle entre les gens et entre les générations.

### MÉDIAS LOCAUX, RESPONSABILITÉ GLOBALE

Le Congrès de Biarritz va vous étonner : qualité des réflexions, implication des acteurs, présentation de nouveaux outils de promotion en faveur de la radiodiffusion locale, focus sur l'identité sociale et culturelle basque transfrontalière, autant de rencontres surprenantes, vivantes, inclusives, modernes, qui montrent que la radio libre est un vecteur efficace du vivre-ensemble sur tout le territoire de la république. Responsabilité assumée, revendiquée même, dont nos confrères des médias à vocation plus globale peuvent librement s'inspirer s'ils le souhaitent. C'est ce que nous souhaitons partager au Congrès « Biarritz 2016 ».

**Emmanuel Boutterin, Président du SNRL**  
*Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres.*

Promenez votre radio en ville !



IMPRESSION SUR SACS EN TISSU À PARTIR DE 1,50€ >> [www.lilabox.fr](http://www.lilabox.fr)

# Agenda



## BIARRITZ, VILLE D'ACCUEIL

Destination phare marquée à jamais par le passage de Napoléon III qui en fit le lieu de villégiature du Second Empire, Biarritz a toujours été une ville accueillante. Le petit port de pêche de baleiniers devenu au siècle dernier, par la grâce de l'Impératrice Eugénie, station balnéaire à la mode, a su au fil du temps s'ouvrir à toutes les influences.

En 1888, sous l'impulsion de la « colonie » britannique, le plus ancien golf du continent voit le jour à Biarritz, aujourd'hui Golf associatif « Le Phare ». Aujourd'hui, c'est une tradition avec une dizaine de parcours qui essaime la région. Les congressistes qui voudront pratiquer ou s'initier le week-end suivant le Congrès peuvent en faire la demande aux organisateurs. Clin d'œil amical : en France, une grande partie des golfs sont associatifs et ont participé à la création de la première union d'employeurs de l'Économie Sociale, présente au Congrès. Dotée de grandes plages, de vagues puissantes, d'un climat doux tout au long de l'année, Biarritz a accueilli en 1957 les premiers surfeurs du continent européen, devenant ainsi la capitale du surf en Europe.

Quelques années plus tard, la thalassothérapie et la remise en forme ont acquis leurs lettres de noblesse, grâce à un cycliste célèbre, Louison Bobet... Quant à la pelote basque, à main nue, à pala, ou à chistera, elle fait vibrer l'âme basque à chaque rebond de la balle. Et Biarritz, comme tout le Sud-Ouest, vénère le ballon ovale grâce à son équipe de rugby.

Dans son architecture aussi, Biarritz a pris la liberté de s'ouvrir aux styles les plus éclectiques. Par centaines, ses villas, désormais protégées, racontent l'histoire d'une ville qui porte un attachement tout particulier à la mise en valeur de son patrimoine et de son cadre de vie.

Biarritz possède de solides atouts économiques avec un capital de « marque » connu internationalement. Forte de son succès comme destination touristique, Biarritz s'est orientée depuis plusieurs années vers le tourisme d'affaires en misant sur de multiples activités hors saison et une politique culturelle dynamique. La ville propose 3 centres de congrès : le Bellevue, le Casino Municipal, et la Gare du Midi. Plus de 300 manifestations (congrès, festivals, spectacles...) s'y tiennent désormais chaque année, et c'est en novembre 2016 le moment magique des... radios libres accueillies par son Maire, spécialiste des ingénieries de la communication.

Empreinte de toute la richesse culturelle et de l'authenticité du Pays Basque, entre mer et montagne, à deux pas de l'Espagne, Biarritz offre aux congressistes du SNRL un accueil royal. Pour eux, elle déploie tous ses attraits.

## JOUR 1 | MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016

- 16H00** | RADIOS ET SERVICE CIVIQUE
- 17H45** | LA NOUVELLE RÉGIE MIG/MIC ET PUBLICITÉS DE PROXIMITÉ DES ASSOCIATIVES ENGAGÉES !
- 19H00** | RÉCEPTION OFFICIELLE EN MAIRIE DE BIARRITZ

## JOUR 2 | JEUDI 17 NOVEMBRE 2016

- 09H00** | ACCUEIL, ENREGISTREMENT & CAFÉ DE BIENVENUE
- 10H00** | PLENIERE CENTRALE
- 12H00** | SPEED MEETING #1
- 12H30** | PAUSE DÉJEUNER
- 14H15** | CONFÉRENCE #1
- 15H45** | SPEED MEETING #2
- 17H30** | CONFÉRENCE #2
- 18H00** | CONFÉRENCE #3
- 19H30** | SOIRÉE À BAYONNE

## JOUR 3 | VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016

- 09H00** | ACCUEIL, ENREGISTREMENT & CAFÉ DE BIENVENUE
- 09H30** | SPEED MEETING #3 - BILANS
- 11H00** | ASSEMBLÉE STATUTAIRE #1 – BILAN
- 13H00** | PAUSE DÉJEUNER
- 14H00** | ASSEMBLÉE STATUTAIRE #2
- 15H00** | DÉPART POUR SAN SEBASTIAN EN CAR
- 18H00** | TABLE RONDE

# Jour 1

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016  
CASINO DE BIARRITZ

16H00-17H45 | Casino Municipal | Salle sous-commission 1

## RADIOS ET SERVICE CIVIQUE :

### « 100 SERVICES CIVIQUES POUR 100 TERRITOIRES RADIOPHONIQUES »

Présentation d'un nouveau dispositif aux services des radios adhérentes au SNRL animé par l'ORCEL.

**Les médias de l'économie sociale et solidaire s'engagent : une collaboration privilégiée SNRL/ANSC**

#### POURQUOI ? COMMENT ? QUELS OBJECTIFS ?

**OBJECTIF :** Mieux qualifier et adapter les offres et les candidatures, comprendre les exigences d'un média local, libérer les radios des contraintes de gestion, répondre aux attentes qualitatives de l'Agence Nationale du Service Civique et à l'intérêt des jeunes, respecter les impératifs de gestion des radios.

**PUBLIC DE LA FORMATION :** tous dirigeants, présidents et trésoriers des radios associatives, cabinets comptables, directeurs des radios, chargés de développement et coordinateurs des programmes, secrétaires-comptables.

#### AU MENU DU STAGE « BIARRITZ 2016 » :

Fondamentaux du dispositif du Service Civique, valeurs sur lesquelles s'appuie le SC, principes de gestion et contraintes administratives, relation « Organisme d'accueil - Volontaires », tutorat, atouts du dispositif national centralisé du SNRL.

**MODÉRATEUR :** Eric Lucas, Délégué National à l'Education et la Coopération avec un représentant de l'Agence du Service Civique.

**INTERVENANTE :** Caroline Sautet, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse - Référent Service Civique à la Direction départementale de la cohésion sociale Pyrénées-Atlantiques



17H45-18H45 | Casino Municipal | Salle sous-commission 1

## LA NOUVELLE RÉGIE MIG/MIC ET PUBLICITÉS DE PROXIMITÉ DES ASSOCIATIVES ENGAGÉES !

#### MONDE GLOBAL, INITIATIVES LOCALES :

**la demande globale de demain sera le fruit de l'offre locale et l'offre globale le résultat de la demande locale.**

Une douzaine de dirigeants de radios associatives travaillent depuis un an à un projet innovant : une proposition pour apporter des solutions concrètes de financement en termes de messages d'intérêt collectif et général et de publicité locale pour les radios de catégorie A. Le Syndicat National des Radios Libres a été séduit par cette proposition. Le syndicat a décidé de la soutenir et de s'engager dans cette réflexion.

Aujourd'hui, pour aller plus loin, il s'agit de créer une entreprise indépendante sous forme de régie, qui a vocation et négocier et centraliser des contrats de communication d'intérêt général et collectif et des contrats publicitaires dans le respect des radios parties prenantes. La diffusion de ces campagnes générerait ainsi des recettes pour les radios adhérentes.

Les valeurs de cette structure sont attachées à celles de l'économie sociale et solidaire. Son fonctionnement et sa gouvernance est démocratique, les adhérents étant partie-prenante du développement et ayant pouvoir de décision sur les orientations.

L'histoire nous apprend que ce type d'activité professionnelle n'est pas simple. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Les risques sont-ils supérieurs aux résultats attendus ? C'est ce

que nous allons voir. Il s'agit avant tout de progresser step by step, sans précipitation et dans la transparence, gage de la confiance collective.

Les membres adhérents du SNRL, souhaitant intégrer cette régie sont invités à participer à l'assemblée de constitution de cette société, encadrée par des professionnels assistés par des avocats avisés.

Ce temps d'échange permettra d'explicitier le projet et les modalités de fonctionnement, et de prendre les premières décisions dans le cadre d'un esprit constructif et d'une confiance partagée envers celles et ceux qui ont travaillé sur les différents scénarios du dispositif qui vous sera présenté en exclusivité à Biarritz. C'est l'ambition des ardents défenseurs de cette initiative.

C'est un vrai challenge, et selon le succès de l'assemblée, nous pourrions rapidement engager le lancement effectif de ce dispositif. Le syndicat professionnel des radios associatives aime bien les innovations, le goût du risque, moteur du succès, et partage cette ambition.

*Cette assemblée constitutive est librement ouverte aux membres adhérents du SNRL à jour de cotisation et qui sont en accord avec cette perspective.*

**MODÉRATEURS :** Ludovic Tellier, Délégué National aux Affaires juridiques et Olivier Dutheil, Conseiller National

19H00 | Salons de l'Hôtel de Ville

## RÉCEPTION OFFICIELLE EN MAIRIE DE BIARRITZ



**towerCast**  
passion & technology

**pure ÉMOTION**

Vos contacts pour vos projets FM et Radio Numérique :

**Raphaël Eyraud - Directeur Pôle Radio**  
06 28 59 68 31  
reyraud@towercast.fr

**Stéphane Payre - Chef de Projets Clients Pôle Radio**  
06 28 59 68 31  
spayre@towercast.fr

**UNE DIFFUSION À LA POINTE DES TECHNOLOGIES RADIO**

Transparence, réactivité, qualité de service... Des valeurs, gage de votre confiance, que nous vous assurons au quotidien en conjuguant :

- Un patrimoine performant de près de 500 sites ;
- Une diffusion et une continuité de services 24h/24, 7j 7, sur près de 1 700 fréquences FM ;
- Une gamme de services sur l'ensemble de la chaîne de diffusion, hébergement, transport ;
- Un suivi en temps réel grâce à Occhio, notre système de gestion centralisé des équipements.

Et **vous**, vous le faites pendant combien de temps ?

Les Français écoutent en moyenne **2h25** de musique par jour\*.

Les médias audiovisuels (radio, tv, presse) sont toujours la **1<sup>ère</sup> source** d'information sur la musique.

\* Sondage Ipsos-Enov janvier 2014 à retrouver intégralement sur le site [sacem.fr](http://sacem.fr)



SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE | **sacem**<sup>F</sup>

Documentaires, reportages, magazines, webdocs...

**38 000 auteurs racontent le monde. La Scam gère leurs droits d'auteur.**

**Scam\*** [www.scam.fr](http://www.scam.fr)

DESIGN CATHERINE ZASK



**Save**  
DIFFUSION®

**L'intégrateur Broadcast depuis 1988**  
Equipements techniques pour les studios de radio  
Vente - Location - Installation - Maintenance

Votre interlocuteur privilégié : Fabien Souchon  
Tél : 04 77 79 46 79 | 06 08 74 46 07  
[www.savediffusion.fr](http://www.savediffusion.fr)

# Jour 2

JEUDI 17 NOVEMBRE 2016  
CASINO DE BIARRITZ

9H00 | Casino Municipal | *Théâtre-auditorium*

ACCUEIL, ENREGISTREMENT & CAFÉ DE BIENVENUE

10H00 | Casino Municipal | *Théâtre-auditorium* | 2h00

PLENIERE CENTRALE | Éducation à la citoyenneté, identités culturelles partagées, quelle responsabilité des médias ?

En première ligne, les six cents radios locales associatives construisent tous les jours, sur le terrain, les liens sociaux permettant le vivre ensemble en développant l'information locale et en faisant la promotion des initiatives locales économiques, culturelles, éducatives, sociales et sportives.

C'est ainsi que se forge la citoyenneté : une alchimie complexe, mais utile, de droits, de devoirs et de respect que cela implique. Chacun le sait : les médias - et la radio et la télévision en premier lieu pour des raisons évidentes - sont les vecteurs essentiels de cette alchimie, peut-être même avant l'école. On peut le regretter, mais cela se discute en tout cas. Tous les médias en font-il autant ? Sont-ils tous conscients qu'il y a là un devoir moral pour que notre pays s'apaise ? 2 millions d'auditeurs près de deux heures par jour : comment les radios locales ont-elles bâti ce lien qui les unit à leurs auditeurs ? Pourquoi la confiance dans les médias locaux est-elle si précieuse, alors que la défiance dans les médias globaux est si désastreuse ? L'éducation populaire et la responsabilité civique par les médias sont-elles incompatibles avec la liberté d'expression et la diversité culturelle ? Permettent-elles un bon exercice de la liberté de la presse et le respect par chacun des droits et des devoirs que celle-ci implique à l'heure où elle semble malmenée de toutes parts ? Au moment

où le sens commun se perd dans les méandres de la futilité médiatique, de l'inutilité des réseaux sociaux abandonnés à la rumeur, de l'incongruité de programmations culturelles formatées, peut-on favoriser une complémentarité sereine entre les médias et l'école ?

*Ouverture officielle  
par Michel Veunac, Maire de Biarritz*

**MODÉRATEUR :** *Thierry Borde, l'Observatoire de la déontologie de l'information et Ludovic Tellier, Délégué National aux Affaires juridiques*

**INTERVENANTS :**  
*Aurélié Filippetti, Ancienne Ministre de la culture et de la communication, Députée ; Franck LaRue, Directeur Adjoint de l'Information de la Communication à l'Unesco, ancien rapporteur spécial sur la liberté d'expression de l'ONU ; Patrice Gélinet, Membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Président de la Commission « Radio analogique et numérique » ; Christine Kelly, Ancienne membre du CSA, organisatrice de la Journée Education aux Médias le 21 novembre, Initiatrice de la Villa des Médias ; Martin Ajdari, Directeur Général des médias et des industries culturelles (DGMIC) Ministère de la Culture et de la Communication ; Damian Loreti, Avocat international, père de la loi sur l'audiovisuel en Argentine ; Eloïse Lebourg, Journaliste-reporter indépendante, gérante de Mediacoop, Emmanuel Bouterin, président du SNRL*

## SPEED MEETING #1 | Éducation aux médias et éducation à la citoyenneté, quelle collaboration entre les radios et les enseignants ?

### La convention entre les radios associatives et l'éducation nationale, bilan et perspectives. Restitution de la convention avec Ministère de l'éducation + invitation du président de Eskolim (écoles immersives)

Najat Vallaud Belkacem, la Ministre de l'Éducation nationale, a signé avec Emmanuel Bouterin, le Président du SNRL, un accord de coopération unique au monde. Avec près de deux millions d'auditeurs quotidiens, trois mille professionnels dont quatre cent journalistes et quatorze mille animateurs bénévoles, les six cents radios locales associatives sont en première ligne pour forger le lien social sur les territoires et participer à l'éducation d'une jeunesse légitimement ambitieuse, pluri-ethnique et multinationale. Depuis les crimes de masse de 2015 et 2016 contre notre jeunesse, notre peuple et nos médias, la Ministre, ses collaborateurs et les équipes du SNRL sous la responsabilité d'Eric Lucas, ont élaboré un plan visant une synergie entre les établissements scolaires et les seuls médias locaux en capacité de jouer ce rôle : les radios associatives. Les radios ont-elles les moyens de cette nouvelle éducation populaire ? Les équipes éducatives en ont-elle la volonté ? Ne faut-il pas également s'engager avec l'enseignement privé dont le statut associatif crée naturellement des liens ? Ne faut-il pas inclure le travail d'éducation aux médias dans le cadre du lien école-entreprise ?

### N'oublions pas l'enseignement privé !

Plus d'un million d'élèves (+ de 17 %) sont scolarisés dans des établissements privés sous contrat avec l'État. Le SNRL appelle de ses vœux une déclinaison du partenariat avec l'Éducation Nationale pour les écoles privées qui ne doivent pas être exclues des dispositifs médias/écoles. En exclusivité, le Congrès de Biarritz, en terre basque, sera le moment exceptionnel de la signature d'un partenariat entre le Président du SNRL **Emmanuel Bouterin**, membre du Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique, et **Paxkal Indo**, le Président d'ESKOLIM, artiste engagé pour les langues de France et musicien de renom.

*Eskolim rassemble cinq réseaux d'établissements scolaires privés en langue régionale de l'hexagone :*

- *Seaska en Pays basque ;*
- *Bressola en Catalogne ;*
- *Diwan en Bretagne ;*
- *Calandreta en Occitanie ;*
- *ABCM-Zweisprachigkeit en Alsace/Moselle.*

**ANIMATEURS : Eric Lucas et Pierre-Etienne Vanpouille, délégués nationaux à l'Éducation**

## PAUSE DÉJEUNER

*Repas organisé par le Conseil Régional*

## CONFÉRENCE #1 | Collectivités territoriales et financement de l'action culturelle : les radios locales en première ligne.

La loi Notre se concentre sur la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités territoriales, mais également, entre les communes et leurs groupements. Une des nouveautés portées par la Loi Notre consiste à la reconnaissance des « droits culturels » venant modifier la conception classique de la notion de culture et potentiellement des politiques culturelles et de leur mise en œuvre. La loi Notre affirme également que la Culture fait partie des « compétences partagées » entre les différentes collectivités, avec le sport, le tourisme, la promotion des langues régionales et l'éducation populaire.

Quels sont les changements apportés en matière de politique culturelle par la loi Notre ?

Quelles évolutions, potentialités, opportunités, risques portent la notion de droit culturel ? et quelles conséquences pour les acteurs du secteur de la culture et de la communication et à quels défis devront faire face nos radios associatives ?

**MODÉRATEUR : Sylvain Delfau, secrétaire général**

**INTERVENANTS : M. Verheuge, expert en médiation et politiques culturelles et développement des territoires et Mireille Courdeau, expert en conception et ingénierie de projets culturels et management des entreprises culturelles - Cabinet Phosphoros**

**Colette Capdevielle Députée de la 5e circonscription des Pyrénées-Atlantiques. Commission des lois**

## SPEED MEETING #2 | Speed-Meeting avec les délégués nationaux et invités : rencontres privilégiées entre les radios et les Délégués nationaux.

### Intervention spéciale : le Sirti

*Le syndicat professionnel des radios commerciales indépendantes*

Avec **Olivier Ramond**, Président du Sirti, Président de l'Association Patronale de la Radiodiffusion et Directeur Général de Grand Lille TV et Radio Métropolys, et **Kévin Moignoux**, Secrétaire Général du Sirti : la synergie entre les organisations professionnelles de la radiodiffusion est aujourd'hui une réalité, grâce à des femmes et des hommes de grande qualité d'écoute. Radios associatives - Radios indépendantes : les synergies au service du dynamisme radiophonique local. Quelles relations confraternelles sur le terrain ?

### Rencontrons-nous, construisons les bonnes réponses ensemble.

- FSER avec **Michelle Lestelle, Christophe Betbeder** et **Mireille Alfare de Lorenzo** et **Laura Debezy**, Secrétaire générale du Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale
- Fréquences avec **Bruno Delor**
- La nouvelle régie mig/mic et publicités de proximité

des associatives engagées ! avec **Olivier Duteil**

- RNT avec **Pierre Boucard**
  - Formation professionnelle avec **Sylvain Delfau**
  - Éducation aux médias avec **Pierre-Etienne Vanpouille** Délégué National adjoint à l'Éducation
  - Services civiques avec **Eric Lucas**
  - Articulation salariés et bénévolat avec **Josiane Grimaud**, Déléguée Nationale aux Affaires Sociales, Attachée principale d'administration d'état à la DIRECCTE Grand-Est, membre du comité d'écoute pôle-emploi des intermittents du spectacle
  - Action Internationale avec **Agus Hernan** et **Yann Simon**
  - Journalisme de proximité avec **Thierry Borde**
  - Mandats, représentativité et organisation du syndicat avec **Jean-Marie Gadois** et **Yann Artiguelongue**
  - SACEM **Jany Bouvot** et **Bernard Gillet** Commissaires paritaires SNRL à la SACEM et à la SPRE
  - Juridique et fiscal avec **Loïc Chusseau**, Délégué National aux Affaires Culturelles et **Laurent Butstraen**, avocat (cabinet DELSOL)
  - Gestion du risque Prud'homale et social, **Ludovic Tellier**, Conseiller prud'homal et Juge à la Commission Arbitrale des Journalistes
- Cette séquence sera également l'occasion d'une rencontre privilégiée des radios et des partenaires.*

17H30 - 18H00 | Casino Municipal | Théâtre-auditorium | 30 min

**CONFÉRENCE #2** | Le Guide des Radios Associatives : un ouvrage essentiel pour le monde de la communication - Présentation officielle en avant-première.

La fin du monopole d'Etat en 1981, la création du FSER et la loi audiovisuelle du 30 septembre 1986 ont, entre autres, fortement contribué à dessiner le paysage radiophonique actuel et permis de donner un souffle nouveau et un cadre à la radiodiffusion associative ; cependant, ces évolutions intrinsèques à la radiodiffusion n'ont pas été pas les seuls facteurs de changement. Les profondes mutations juridiques, sociales et fiscales et le rapport aux institutions ont induits pour le secteur associatif en général, et donc pour les radios associatives, un rapport plus complexe à la gestion et au développement de projets. Ces domaines imprègnent, ainsi, de plus en plus notre travail quotidien ; ces normes et ces lois sont là pour mieux accompagner et structurer notre secteur, lui garantir une indépendance et le respect de ses missions. Néanmoins, elles apportent une complexité qui

nécessite une expertise qui n'est pas toujours disponible dans les radios associatives. Le SNRL, organisation professionnelle représentative de la radiodiffusion, accompagne les radios associatives et contribue à développer une expertise dans différents domaines liés au secteur culturel et de la radiodiffusion. Fort de ces expériences et échanges, le SNRL a souhaité formaliser un espace d'information et de formation, le plus complet possible à destination des radios associatives, sous forme d'un guide : Le Guide des radios associatives.

**ANIMATEURS** : Loïc Chusseau, *Délégué National aux Affaires Culturelles* et Laurent Butstraen, *avocat (Cabinet DELSOL)*

18H00 - 19H00 | Casino Municipal | Théâtre-auditorium | 1h

**CONFÉRENCE #3** | Un Fonds de Dotation de la Radio : une grande initiative privée pour la diversité culturelle et l'information de qualité.

Présenté en avant-première au Congrès de Biarritz par le Cabinet d'expertise Delsol et le Syndicat National des Radios Libres.

Informé, divertir, créer, éduquer : la radio est le média préféré des français. C'est la même chose partout dans le monde. Cela peut apparaître incroyable, mais c'est vrai : partout, et pour tous, la radio reste le premier média au monde pour s'informer et se divertir, mais aussi pour mettre en sécurité sa famille et protéger les enfants.

Le Fonds de Dotation de la Radio est le seul dispositif privé d'aide à la radiodiffusion, à l'éducation, à la création artistique et musicale, et de soutien à la promotion des valeurs de liberté et de démocratie et de diversité culturelle par la radiodiffusion locale.

Gage de sérieux, le fonds de dotation de la Radio a été créé à l'initiative du Syndicat National des Radios Libres, en septembre 2016 pour accompagner et soutenir les projets éducatifs, culturels et de communication sociale de proximité en lien avec la radiodiffusion. Quand les radios s'engagent, c'est la démocratie qui gagne.

**Agissez pour le média le mieux aimé et le plus écouté au monde !**

**ANIMATEURS** : Laurent Butstraen, *avocat (Cabinet DELSOL)*, Emmanuel Bouterin, *président du SNRL* et Loïc Chusseau, *directeur général du Fonds de Dotation de la Radio*

19H30 | SOIRÉE À BAYONNE

*Transport assuré (aller-retour) de Biarritz  
Soirée organisée avec le concours du Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques*

**SOIRÉE CIDRERIE – SAGARNOTEGIA TXOTX !**

Tous les amateurs de cidre basque connaissent cette injonction, créée par le Sagardoegile (le producteur de cidre) et qui sonne l'heure de la dégustation du cidre à même les immenses tonneaux (Kupela) du chai, qui se trouvent à quelques mètres des tablées. Txotx en basque désigne un petit bout de bois pointu, celui-là même qui bouche un trou en hauteur dans

le tonneau, permettant de faire jaillir le cidre (Sagardo) et de le récupérer en inclinant son verre près du sol, quasiment à l'horizontale et en remontant jusqu'à la source.

Nous vous invitons donc à découvrir ce pan incontournable de l'identité gastronomique basque dans le cadre de la Cidrerie Ttipia, située en plein cœur du Petit Bayonne, quartier chargé d'Histoires au cœur du centre-ville de Bayonne.



((Ⓜ))

**QUAND LES RADIOS S'ENGAGENT,  
C'EST LA DÉMOCRATIE QUI GAGNE !**

Agissez pour le média le mieux aimé  
et le plus écouté au monde, donnez, léguez au :

**FONDS DE DOTATION  
DE LA RADIO**

AGISSEZ SUR  
LES MÉDIAS

FONDS DE DOTATION DE LA RADIO  
187 bd Anatole France  
93200 Saint Denis  
Tél. 01 49 17 94 41 / 06 14 51 76 02  
Email. contact@fonds-radio.fr  
*Président : Emmanuel Bouterin  
Directeur Général : Loïc Chusseau*

**www.fonds-radio.fr**

**a2prl**  
Agence de  
presse audio

**LE MEILLEUR  
POUR VOTRE  
ANTENNE DANS  
VOTRE BUDGET.**

**REJOIGNEZ LA  
PREMIÈRE  
AGENCE DE  
PRESSE AUDIO.**

**OFFRE SPÉCIALE  
CONGRÈS DE RENNES  
SNRL 2015**  
www.a2prl.fr

# La COOP RADIO

LA COOPÉRATIVE DE RADIODIFFUSION

**UN « OPÉRATEUR DE MULTIPLEXE » QUI DÉFEND L'INTÉRÊT DES ÉDITEURS**

Multiplexe 4 de Paris : 428€ TTC/mois à 4 kW

Éditeurs de catégorie A, B ou D, la Coopérative de Radiodiffusion vous offrira un moyen de trouver au sein des multiplexes une solution commune et équitable, respectueuse de vos identités.

La Coopérative ne réalisera pas de prestation de diffusion et cherchera en toute indépendance les prestations au meilleur rapport qualité/prix pour répondre au cahier des charges que lui fournira chaque multiplexe.

[contact@lacoopradio.fr](mailto:contact@lacoopradio.fr)

# ARTES FORMATIONS

**PARTENAIRE FORMATION DU SNRL**

Optimisez vos méthodes, vos outils, vos compétences, évoluez dans votre métier, échangez avec d'autres professionnels.

- Communication
- Management d'équipe
- Organisation
- Billetterie
- Relations avec les publics / Médiation
- Administration / Gestion
- Juridique
- Diffusion / Vente
- Développement de projet culturel
- Bureautique

NANTES / TOULOUSE / LYON

[www.artes-formations.fr](http://www.artes-formations.fr) - 02 40 20 35 35 - [contact@artes-formations.fr](mailto:contact@artes-formations.fr)

# AUDIENS

LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE  
Culture • Communication • Médias

## Nos métiers

**RETRAITE COMPLÉMENTAIRE**  
Audiens en assure la gestion pour le compte de l'Agirc (cadres) et de l'Arco (sous statut privé), dans son secteur professionnel ou les salariés ont souvent des parcours spécifiques. Le groupe organise des réunions d'information en entreprise sur les dispositifs de retraite.

**ASSURANCE DE PERSONNES**  
Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail, décès... des garanties sur mesure, collectives et individualisées adaptées aux spécificités des professions.

**ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE ET PRÉVENTION SOCIALE**  
Une politique de proximité à destination de nos publics : aides financières, accompagnement lors de situations de rupture ou de transition (financière), sur le retour à l'emploi, orientation à la retraite, recherche de situations d'accueil médico-sociales, personnes handicapées...

**SERVICES AUX PROFESSIONS DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
Audiens prend en charge la gestion d'un nombre croissant de services : études, recouvrement de collections... Le développement de ces spécialités renforce notre dimension de groupe de services.

**MÉDICAL ET PRÉVENTION SANTÉ**  
Centre de santé, actions de prévention, bilans de santé professionnels... Audiens met en œuvre des dispositifs pour les actifs et les seniors, du préventif au curatif, dans une démarche d'approche globale du patient.

**CONGÉS SPECTACLES**  
Audiens assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens.

**EN SAVOIR PLUS**  
Retrouvez-nous sur le site [www.audiens.org](http://www.audiens.org)

La protection sociale professionnelle est une création continue

# Diversification des ressources financières

- développement des revenus MIC, MIG, appels à projets, partenariats, publicité institutionnelle et commerciale...
- ressources digitales, community management, média global...
- événementiel, production de contenus audiovisuels...
- stratégie marketing, communication, promotion de votre radio...

**Nos solutions personnalisées pour les radios associatives :**  
ateliers, formations en intras, inters ou e-learning, formation continue & accompagnement à distance, assistance permanente...

**Mediatic CONSEILS**  
organisme de formation pour les médias locaux depuis 2003  
N° AFDAS 40410

vos contact direct : [michelcolin@mediatic.ch](mailto:michelcolin@mediatic.ch) +33 6 76 15 04 05

# Jour 3

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016  
CASINO DE BIARRITZ

**9H00** | Casino Municipal | *Salle sous-commission 1*

**ACCUEIL, ENREGISTREMENT & CAFÉ DE BIENVENUE**

**9H30** | Casino Municipal | *Salle sous-commission 1* | 1h30

**SPEED MEETING #3 - BILANS**

Restitution des speed meeting de la veille avec les DN

Cette séquence sera l'occasion de restituer, en plénière, les réponses aux questions posées lors des speed meeting de la veille avec les Délégués nationaux du syndicat. Au cours de cette séquence, trois interventions spéciales viendront ponctuer les débats.

**Intervention spéciale : l'UDES**

Sébastien DARRIGRAND, le Délégué général de l'UDES (Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire), dont le SNRL est membre, présente les orientations de cette union patronale, aujourd'hui reconnue comme partenaire social à part entière.

**Intervention spéciale : la FESAC**

Jack AUBERT, le Président de la FESAC (Fédération des Entreprises du Spectacle vivant, de la Musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma) viendra présenter les orientations de cette fédération patronale dont le SNRL est un membre actif.

**Intervention spéciale : l'AFDAS**

Yves MUCHEMBLED, le Directeur du réseau régional AFDAS, présente l'état de la réforme de la formation professionnelle et donnera les solutions pour optimiser les actions de formation dans nos entreprises.

**MODÉRATEUR :** Sylvain Delfau, *secrétaire général*

**INTERVENANTS :**

Yann Artiguelongue, *Trésorier*  
Christophe Betbeder, *Délégué National aux Langues de France et titulaire à la commission du FSER*  
Thierry Borde, *Conseiller National*  
Pierre Boucard, *Délégué National à la Gestion du Spectre et aux Innovations technologiques*  
Emmanuel Bouterin, *Président*  
Jany Bouvot et Bernard Gillet, *Commissaires paritaires SNRL à la SACEM et à la SPRE*  
Loïc Chusseau, *Délégué National aux Affaires Culturelles*  
Sylvain Delfau, *Secrétaire Général*  
Bruno Delor, *Conseiller National*  
Olivier Dutheil, *conseiller national*  
Jean-Marie Gadois, *Délégué National chargé de la logistique, des régions, des mandats et des relations avec les Radios*  
Josiane Grimaud, *Déléguée Nationale aux Affaires sociales et à la Formation professionnelle*  
Agus Hernan, *Délégué National à l'Action internationale*  
Michelle Lestelle, *Vice-présidente, Chargée du suivi des dossiers FSER*  
Mireille Alfaré de Lorenzo, *suppléante à la Commission du FSER,*  
Eric Lucas, *Délégué National à l'Education, à la Francophonie et à la Coopération*  
Ludovic Tellier, *Délégué National aux Affaires juridiques*  
Yann Simon, *Conseiller National*

11H00 - 12H30 | Casino Municipal | Salle sous-commission 1 | 1h30

## ASSEMBLÉE STATUTAIRE #1 – RAPPORTS ET BILANS 2015

Cette année, afin de favoriser les débats et de réserver suffisamment de temps aux échanges internes, l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire – rapports et bilans 2015 et élections – seront réparties sur deux temps. Voici le premier.

Le Syndicat National des Radios Libres est une organisation professionnelle représentative, au titre de la Loi et de la réglementation du travail, dans le champ de la radiodiffusion privée. À ce titre, le syndicat œuvre pour la défense et la représentation des intérêts des radios

associatives en France, en Europe et à travers le monde. C'est l'occasion d'écouter le Rapport moral par le Président et le Rapport financier par le Trésorier.

Séance réservée aux représentants des radios adhérentes. Adhésion possible sur place, merci de vous munir d'un tampon et d'un chèque.

**PRÉSIDENT DE SÉANCE : Jean-Marie Gadois,**  
*Délégué National chargé de la logistique, des régions, des mandats et des relations avec les Radios*

13H00 | Casino Municipal | Salle Diane | 1h00

## PAUSE DÉJEUNER

Repas organisé par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine

14H00 - 15H00 | Casino Municipal | Salle sous-commission 1 | 1h00

## ASSEMBLÉE STATUTAIRE #2 | ELECTIONS

### Élection du Conseil National (tiers sortant)

Peuvent se porter candidats les membres adhérents du SNRL à jour de cotisation, et ayant fait acte de candidature selon les modalités déterminées dans la fiche ci-jointe.

Tous les adhérents à jour de cotisation sont électeurs selon les modalités précisées dans les convocations personnalisées envoyées aux adhérents.

### Élection du Président

Peuvent candidater les membres du Conseil National.

**PRÉSIDENT DE SÉANCE : Jean-Marie Gadois,**  
*Délégué National chargé de la logistique, des régions, des mandats et des relations avec les Radios*

15H00 | DÉPART POUR SAN SEBASTIAN EN CAR

18H00 | Musée San Telmo

## TABLE RONDE | Droit à la communication et langues régionales

Traduction simultanée des débats et diffusion en direct.

### SAN SEBASTIAN DONOSTIA, CAPITALE DES RADIOS LIBRES.

San Sebastian (Donostia en langue basque) est la capitale de la province basque du Gipuzkoa. et cette année, « Capitale Européenne de la Culture ». Les congressistes, dont le transport est assuré, traverseront la frontière tout en restant au Pays Basque, pour marquer ce temps et souligner la dimension européenne de la radiodiffusion locale. Ils seront reçus par les plus hautes autorités de la Ville et de la Province, puis les participants prendront part à une table ronde organisée par la radio Antxeta Irratia pour marquer le début de l'émission de ses programmes à Donostia. Une consécration pour cette radio associative, actrice historique du syndicat.

Cette table ronde prestigieuse aura lieu à partir de 18 heures au célèbre Musée San Telmo, un lieu emblématique de la ville. Elle sera animée par Aitziber Zapirain, journaliste à Antxeta Irratia. Cette table-ronde est co-organisée avec l'ONG Paz y Dignidad une association internationale de défense de la liberté de communication en Amérique Latine.

**STM**  
San Telmo Museoa



La radio Antxeta Irratia est une des radios historiques du Pays Basque côté français. Son siège est à Hendaye, elle y émet en langue basque et sur tout le bassin transfrontalier de la Bidassoa. Elle a récemment obtenu une fréquence à San Sebastian et commencera à émettre au moment du Congrès du SNRL.

À l'issue de la table ronde, soirée conviviale à San Sebastian à la découverte de la capitale européenne de la culture, retour sur Biarritz en car à 23h.

### INTERVENANTS :

**Franck LaRue,** Directeur-Adjoint de la Communication et de l'information de l'UNESCO, Ancien rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté d'expression, ancien journaliste, artisan de la résistance à la dictature au Guatemala.

**Damian Loreti,** avocat argentin et «père» de la loi sur l'audiovisuel dans ce pays.

**Emmanuel Bouterin,** en sa qualité de président de l'AMARC Internationale, membre du Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique en France où il y représente la radiodiffusion privée.

**Maite Ubiria,** journaliste, collaboratrice de la web radio RadioKultura au Pays Basque français, experte sur les questions internationales relatives à l'information.

**ORCEL**

office de la radiodiffusion  
et des communications  
électroniques

### Formation, expertise et conseil au service des radios en France et en Europe.

ORCEL réalise des audits, des DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) individuels et collectifs, des formations de salariés et de dirigeants bénévoles.

L'ORCEL étudie toute demande particulière de conseil, d'appui et de formation.

Tarif spécial pour les radios adhérentes au SNRL.

ORCEL | Paris-Pleyel - 187, Bd Anatole France 93200 Saint Denis - France  
Tél : 0616524653 | Courriel : contact@orcel-conseils.fr | [www.orcel-conseils.fr](http://www.orcel-conseils.fr)



## Infos Pratiques



### ACCÉDER À BIARRITZ

#### **AÉROPORT BIARRITZ PAYS BASQUE** 7 Esplanade de l'Europe 64600 Anglet

www.biarriz.aeroport.fr  
informations@biarriz-aeroport.fr  
+33 (0)5 59 43 83 83

Pour aller de l'aéroport au centre de Biarritz

**EN BUS :**  
www.chronoplus.eu  
www.biarriz.aeroport.fr/fr/accéder/bus/

**EN TAXI :**  
www.biarriz.aeroport.fr/fr/accéder/taxis/

#### **GARE DE BAYONNE** Place Pereire 64100 Bayonne www.voyages-sncf.com

De la gare de Bayonne au centre de Biarritz  
Service Chronoplus Ligne 14  
direction Biarritz Cité Scolaire  
www.chronoplus.eu

#### **GARE DE BIARRITZ** Allée du Moura 64 200 Biarritz www.voyages-sncf.com

De la gare de Bayonne au centre de Biarritz  
Service Chronoplus Ligne 8  
direction Biarritz Hôtel de Ville  
www.chronoplus.eu

**ACCÈS ROUTE | Autoroute A63 puis A64 sortie 4**  
Pour plus de détails sur les transports : [www.tourisme.biarriz.fr](http://www.tourisme.biarriz.fr)

### LES LIEUX DU CONGRÈS

- CASINO MUNICIPAL** | 1 avenue Edouard VII, 64 200 Biarritz
- MAIRIE DE BIARRITZ** | 12 avenue Edouard VII, 64 200 Biarritz
- MAIRIE DE DONOSTIA** | Udaletxea, Ijentea Kalea, 1, 20003 Donostia, San Sebastian
- MUSEE SAN TELMO** | Plaza Zuloaga, 1, 20003 Donostia, San Sebastian
- RESTAURANT CIDRERIE TTIPIA** | 27, rue des Cordeliers 64100 Bayonne

### SE LOGER À BIARRITZ

*Indiquer lors de la réservation, « dans le cadre du Congrès du SNRL »*

**GRAND TONIC HOTEL BIARRITZ** | 58 avenue Edouard VII, 64 200 Biarritz  
00 33 (0)5 59 24 58 58 | reservation-biarriz@tonichotel.com | www.biarriz-hotels.com

**RADISSON BLU HOTEL, BIARRITZ** | 1 Carrefour d'Hélianthe, 64200 Biarritz  
00 33 (0)5 59 01 13 13 | www.radissonblu.com/fr/hotel-biarriz  
*Indiquer code de réservation : CSNRL-BB*

**LE PETIT HÔTEL** | 11 rue Garderes, 64200 Biarritz  
05.59.24.87.00 | contact@petithotel-biarriz.com | www.petithotel-biarriz.com

**HÔTEL VAL FLORES** | Logis International | 48, avenue de la Marne, 64200 BIARRITZ  
05.59.24.07.94 | contact@hotel-valflores.com | www.hotel-valflores.com




**SNRL**  
 SYNDICAT NATIONAL DES RADIOS LIBRES  
**2016**

**LE SYNDICAT NATIONAL DES RADIOS LIBRES**  
**REMERCIÉ CHALEUREUSEMENT SES PARTENAIRES.**



**ARTES**



**FESAC**



**Scam\***  
\*Soci t  civile des auteurs multim dia



Cr diti photo couverture : Zazpi-communication | Cr ation graphique : LilaBox | Remerciements   Izarte, Pazy, Dignidad et MunduBat pour leur collaboration